



Pays : République de Guinée
Plan de Travail Annuel (AWP) 2012

Programme d'Appui à l'Amélioration de la Gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles

Effet(s) de l'UNDAF : D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socioéconomique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats

Effet(s) escompté(s) du Programme de Pays (UNDAF) :

1. Le processus de décentralisation est consolidé
2. Les citoyens bénéficient de services publics de qualité, notamment dans les domaines (éducation, santé, eau, développement rural, etc.)
3. La gestion des finances publiques est améliorée
4. L'impact de l'aide publique sur les conditions de vie de la population est renforcé
5. L'administration publique, les partis politiques, la société civile, le secteur privé participent efficacement au processus de développement

Effet(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD) :

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

1. Le processus de décentralisation est amélioré et consolidé
2. Les prestations des services publics sont améliorées et mieux coordonnées et le niveau de corruption est sensiblement réduit
3. La promotion et la protection des droits des populations sont mieux assurées
4. Les règles du jeu démocratique sont mieux connues et respectées par tous les acteurs

Produit(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD) :

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

1.0 Amélioration et consolidation de la Gouvernance locale

- 1.1 La formation des populations et de 250 acteurs clés de la décentralisation est assurée pour une gestion efficiente des collectivités locales et la participation de qualité des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision;
- 1.2 LesSAFIC sont élaborés, approuvés dans 43 CL ;
- 1.3 Les outils et les procédures de mobilisation et de gestion des ressources financières des CL sont améliorés et les fonds destinés à l'investissement sont accrus dans les zones d'intervention (Kouroussa et Siguiri) ;

2.0 Amélioration des prestations des services publics

- 2.1 L'efficacité interne des services publics est améliorée et les mécanismes de coordination de l'aide renforcés et conformes à l'esprit de la déclaration de Paris ;
- 2.2 La transparence dans le fonctionnement de l'administration publique est renforcée par une meilleure connexion de la chaîne de contrôle des dépenses publiques et la formation en audit et passation des marchés ;
- 2.3 La lutte contre l'impunité est améliorée à travers le renforcement des capacités de la Chambre des comptes et des organisations publiques et associative de lutte contre la corruption (ANLC, OSC)

3.0 Promotion et protection des droits des populations

- 3.1 Des mécanismes d'information de proximité et d'accompagnement sont mis en place et mieux structurés pour favoriser l'accès à la justice des populations pauvres et vulnérables ;
- 3.2 L'organisation judiciaire est rationalisée et dispose d'un personnel mieux formé et plus conscient de leurs rôles dans la construction de la démocratie et de l'état de droit
- 3.3 La promotion et la protection des droits des populations sont mieux assurés, notamment avec l'implication des OSC.

4.0 Connaissance et respect des règles du jeu démocratique par les acteurs

- 4.1 La communication entre les principaux acteurs de la vie politique est améliorée et les partis politiques, les syndicats, les OSC et les medias jouent leur rôle dans la promotion de la démocratie ;
- 4.2 Le processus électoral est amélioré avec un cadre institutionnel aligné sur les standards internationaux
- 4.3 Un programme de renforcement des capacités des radios rurales et communautaires est mis en œuvre pour la promotion des OMD et du dialogue social.
- 4.4 Un environnement sécurisé est créé pour permettre la finalisation harmonieuse de la transition et poser les jalons du développement

4.5 Les nouveaux facteurs de risques issus de conflits issus de la transition sont identifiés et des actions preventives initiées.

Partenaires de réalisation :

- Institution de tutelle signataire : Ministère de la Coopération Internationale et Ministère de l'Administration et de la Décentralisation.
- Structure de réalisation : Primature, MJ&GS, MEF, MT&FP, MATD, MTNTI, SGG, M. Défense, Ministère de l'Information, CES, CNT, CNC, OSC, HCDH , Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Agence Nationale de Régulation des Télécommunications, CENI

Autres partenaires :

Nationaux : Sociétés minières, sociétés de télécommunication, OSC, Universités,

Internationaux : FMI, Banque Mondiale, BAD, UE, CEDEAO, UA, OIF, AFD, USAID, GIZ, Ambassade de France (SCAC), Ambassade d'Allemagne, Ambassade du Royaume d'Espagne, Ambassade de Chine, Ambassade du Japon, PBF, BCPR.

c. *La coordination de l'aide publique au développement*

- Les mécanismes de coordination de l'aide sont renforcés autour de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ;
- Une réunion des bailleurs de fonds est organisée en vue de la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux attentes prioritaires des populations et relancer le processus de développement.

3. Promotion et protection des droits des populations

- Les connaissances des citoyens sur leurs droits et devoirs sont améliorées ;
- Les jeunes ont recours davantage aux moyens pacifiques de résolution des conflits ;
- Une assistance judiciaire gratuite de proximité est mise en place pour 250 personnes vulnérables (femmes, mineurs, PVVIH, etc) ;

4. Connaissance et respect des règles du jeu démocratique

- Les conditions matérielles sont réunies pour l'organisation des élections législatives
- Le développement des capacités des acteurs œuvrant dans le domaine électoral est assuré ;
- Les capacités institutionnelles sont renforcées pour la promotion des mécanismes de dialogue et de cohésion sociale ;
- Le programme de réforme du secteur de la sécurité est finalisé et mis en oeuvre
- Les structures/mécanismes pour la paix sont renforcées au niveau local et communautaire.
- Les capacités et mécanismes de gestion des catastrophes naturelles sont renforcés

5. Elaboration d'une Vision prospective «Guinée, Vision 2035» du développement

- Le Cadre institutionnel est mis en place
- L'enquête sur les aspirations est réalisée et la base de la prospective est construite ;
- Les scénarios de développement du pays sont construits et partagés ;
- Un document de Vision est élaboré

II. Stratégie d'intervention : Conformément aux orientations définies dans le CPAP, la stratégie d'intervention du programme repose principalement sur :

- la consolidation des acquis des projets du Programme de pays 2002-2006 du PNUD, notamment ceux liés aux interventions du TRAC , UNCDF, BCPR et PBF;
- la recherche de complémentarité et de synergie avec les interventions des institutions africaines (CEDEAO et Union Africaine) et d'autres partenaires de développement (Union européenne, USAID, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, l'Organisation Internationale pour la Francophonie, AFD, etc.), des partenaires bilatéraux, du secteur privé et des organisations non gouvernementales pour la rationalisation des interventions et le renforcement des capacités pour l'atteinte des OMD;
- les enseignements tirés de la mise en œuvre des différents projets de gouvernance en 2011, des résultats de mise en œuvre du programme sur les deux dernières années et de l'évaluation des capacités.

III. Arrangements de gestion

- Ce Plan de travail annuel du programme gouvernance sera signé sous la responsabilité du Ministère de la Coopération Internationale, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Administration et de la Décentralisation qui assurera la tutelle du programme en raison de la transversalités des activités prévues et de la nature des composantes du programme.

N°	Projets	Ministère de rattachement
1	Appui à la gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles	Ministère de l'Administration et de la Décentralisation
2	Appui à la modernisation de l'administration publique	Primature (A.N.GE.IE)
3	Renforcement des capacités de pilotage de la SRP	Ministère de l'Economie et des Finances
4	Projet de développement local en Guinée II	Ministère de l'Administration et de la Décentralisation
5	Projet d'Appui au Cycle Electoral (2010-2012)	Commission Electorale Nationale Indépendante
6	Projet de Dialogue Inclusif et Durable	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
7	Projet de renforcement de la coordination des actions de consolidation de la paix	Primature
8	Projet de Recensement biométrique de l'armée	Ministère de la Défense
9	Projet de Renforcement du contrôle civil des FDS	Ministère de la Défense
10	Projet d'Appui à la mise à la retraite des militaires	Ministère de la Défense
11	Projet de Renforcement des Capacités pour la Prévention des Crises et la consolidation de la paix	Ministère de la Coopération Internationale

- En raison de l'étendue du portefeuille du programme gouvernance et de la diversité des interventions, différents mécanismes de mise en œuvre sont envisagés.
- Ainsi, pour la gouvernance démocratique (y compris la modernisation de l'Administration et le développement local), le programme est mis en œuvre à travers deux unités de gestion dont une unité centrale à Conakry et une unité de terrain à Kankan chargée de la mise en œuvre du PDLG II. Chaque projet est placé sous la responsabilité technique du département ministériel dont les missions sont le plus en adéquation avec les activités menées.
- Chaque unité est animée par une équipe de pilotage composée d'un directeur national, nommé par le Gouvernement et d'une unité de gestion comprenant le coordonnateur national, administrateur du projet appuyé d'une équipe technique. Une collaboration approfondie des unités est attendue même si chaque unité reste responsable de l'atteinte des résultats planifiés dans son plan de travail annuel et dispose à cet égard de l'autonomie de gestion.
- Les missions des unités de gestion s'étendent à l'ensemble des tâches nécessaires à l'exécution et à la mise en œuvre des projets de son portefeuille (mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ; planification, suivi et coordination des actions ; suivi et évaluation périodique interne des différentes composantes ; secrétariat technique du comité de suivi de composante et du comité de pilotage).
- Le programme est mis en œuvre sous la responsabilité du Comité de pilotage mis en place à cet effet, organe de décision, dont la fonction principale consiste à : donner au programme et valider les orientations stratégiques et les axes prioritaires d'intervention conformément aux priorités nationales ; examiner l'état d'avancement annuel de la mise en œuvre du programme sur la base des rapports établis ; décider des corrections nécessaires pour une meilleure exécution des activités ; donner des directives nécessaires à la bonne exécution du programme. Présidé par le Secrétaire général du Ministère de tutelle du programme, le Comité de pilotage se réunit deux fois par an sur convocation de son président.

- S'agissant des autres composantes du programme (appui au cycle électoral, dialogue inclusif et durable, réforme du secteur de la sécurité), elles seront mises en œuvre à travers des unités spécifiques : Unité Technique Gestion du projet électoral, Unité de coordination du PBF et Unité multidisciplinaire d'appui à la réforme du secteur de la sécurité. Le Comité national de pilotage du PBF et celui de la RSS assureront l'orientation et le supervision de la mise en œuvre des composantes concernées.
- Les ressources prévues dans le PTA sont mises en œuvre selon la modalité de paiement direct aux prestataires. Conformément aux directives liées à l'exécution nationale notamment celles relatives aux dispositions à entreprendre en cas de conclusion défavorable de l'audit, aucune avance de fonds ne sera autorisée cette année à l'exception des ressources nécessaires au fonctionnement quotidien des unités de terrain. Des mécanismes de gestion directe sont exceptionnellement mis en place pour assurer le fonctionnement normal des unités et l'exécution dans les délais de certains projets du portefeuille.
- **Responsabilités du Gouvernement :** Pour la bonne exécution du programme, le Gouvernement s'engage à mettre à la disposition de chaque projet des locaux avec des bureaux fonctionnels et le personnel national de contrepartie (Directeur national du projet et autres cadres fonctionnaires concernés par la réalisation d'activités spécifiques). En outre, le Gouvernement s'engage à verser, en début d'année, une contrepartie financière annuelle par projet conformément aux engagements à ce jour et selon la grille suivante.

N°	Projet	Budget
1	Appui à la gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles	749 500,00 USD
2	Appui à la modernisation de l'administration publique	150 000,00 USD
3	Renforcement des capacités de pilotage de la SRP	795 000,00 USD
4	Appui au développement local en Guinée	571 000,00 USD
5	Projet d'Appui au Cycle Electoral	6 353 340,00 USD
6	6 projets de prévention des conflits et de consolidation de la paix	9 156 982,27 USD
	TOTAL	17 775 822,27 USD

- Les fonds de contrepartie nationale sont destinés au financement des dépenses courantes liées notamment à l'entretien des locaux et des équipements mis à la disposition des projets et la prise en charge de toute autre dépense pertinente non éligible sur les fonds du PNUD. Le financement des charges récurrentes, une fois les projets achevés, relèvera du Budget de l'Etat. Le Gouvernement prendra également les dispositions qui s'imposent pour la capitalisation des meilleures pratiques et expériences développées par le programme.
- **Principaux risques encourus dans la mise en place et le fonctionnement du projet :** un retard dans la mise en place de la contrepartie de l'Etat et autres ressources à mobiliser; la non maîtrise de l'esprit et des modalités pratiques de mise en œuvre du paiement direct; le manque de transparence dans la sélection des consultants et des ONG ; l'instabilité monétaire et le risque de change ; le manque de ressources mises à la disposition des structures-cibles des projets du programme par le Gouvernement pour leur fonctionnement ; les interférences des responsables administratifs et politiques dans la gestion du programme ; le non respect des engagements politiques entraînant de fait un environnement peu propice à la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires.

- **Risques institutionnels** : La recherche du consensus dans le cadre d'approche de paiement direct en cas d'avis défavorable de l'auditeur ; les concordances des échéances tant entre les institutions gouvernementales qu'à l'intérieur des NU et entre les deux parties paraît soumises à des incertitudes ; les délais longs de mise en place des principaux partenariats ; la coordination des activités sur le terrain.

IV. Suivi et évaluation

Conformément aux modalités préconisées par l'UNDAF et aux orientations décrites dans le CPAP, le suivi et l'évaluation des projets reposent principalement sur :

- les rapports trimestriels de suivi et d'avancement élaborés et soumis par le Directeur/coordinateur national des projets au PNUD et à la Direction Nationale de la Coopération pour exploitation par les services gouvernementaux de suivi de l'aide, au comité des effets et au projet d'appui à la gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles ;
- la revue à mi-parcours (en fin juin ou début juillet) pour apprécier les avancées et les difficultés dans la réalisation des produits et les progrès vers les effets ;
- la revue annuelle, effectuée au 4^{ème} trimestre de l'année en cours, en vue de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs, tirer les enseignements et programmer les cibles annuelles de produits et les activités pour la prochaine année. Le Rapport d'avancement standard (SPR), élaboré à l'issue de cette revue, est exploité par les Groupes thématiques et lors de la réunion d'examen annuel de l'UNDAF ;
- l'audit annuel des projets ;
- les rapports de visites périodiques sur le terrain ;
- les réunions de coordination des projets du programme
- les rencontres des membres du groupe thématique
- l'évaluation finale/capitalisation du projet gouvernance et du PDLG II.

Dès la signature du programme, un programme de travail sera élaboré pour chaque projet sur une base trimestrielle et semestrielle. Ces programmes donneront les indications relatives à chaque projet et seront transmis au Gouvernement, au Représentant Résident du PNUD et aux agences de réalisation.

V. Contexte juridique

Dans le contexte de mise en œuvre des activités du PNUD selon les modalités opérationnelles harmonisées du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD), le présent AWP, combiné avec le CPAP dont il constitue une partie intégrante, est le document de projet visé à l'article premier, paragraphe 1, de l'accord-type d'assistance de base conclu et signé le 13 février 1975 entre le Gouvernement de la Guinée et le PNUD.

Période couverte par le Programme : 2007- 2012
Composante du Programme : Amélioration de la Gouvernance démocratique et Renforcement des Capacités humaines et institutionnelles

Titre des projets :

1. Appui à l'amélioration de la Gouvernance démocratique et au renforcement des capacités
2. Appui à la modernisation de l'administration publique à travers les TIC
3. Appui au renforcement des capacités de pilotage de la SRP
4. Projet de Développement local en Guinée II
5. Projet d'Appui au Cycle Électoral (2010-2012)
6. Projet d'Appui au Dialogue Inclusif et Durable
7. Projet d'Appui à la mise à la Retraite des Militaires
8. Projet d'Appui au Recensement biométrique de l'Armée
9. Projet d'Appui au contrôle civil des FDS
10. Projet de Renforcement des Capacités pour la Prévention des Conflits et la Consolidation de la Paix

Code des projets:

GIN Award ID: 00047665, GIN Award ID: 00048798
GIN Award ID: 00049524, GIN Award ID: 00059700
GIN Award ID: 00058467 GIN Award ID : 00063535.

Modalités d'exécution : Exécution nationale (NEX);
Exécution Directe (DEX)

Budget estimatif 2007-2012 (en USD) :
Budget estimatif 2012 : 17 775 822,27 USD

Sources :

Ressources allouées :	13 048 169,00 USD
Ressources ordinaires PNUD :	1 549 500,00 USD
- UNCDF :	162 000,00 USD
- PBF :	8 538 997,27 USD
- BCPR	617 985,00 USD
- BAD :	795 000,00 USD
- Royaume d'Espagne :	150 000,00 USD
- Nigeria :	650 000,00 USD
- USAID :	564 687,00 USD
- Gouvernement (en natures) :	20 000,00 USD

Ressources à mobiliser : 4.630.000,00 USD

- Gouvernement (en espèces) :	60 000,00 USD
- Secteur privé (SEMAFO):	50 000,00 USD
- Collectivités locales (CRD) :	50 000,00 USD
- Élections :	4 470 000,00 USD

Approuvé au nom du : Signature Date Nom/Titre



Gouvernement :

13/12/2012

Prof. Koutoub Moustapha SANO (Ph.D),
Ministre de la Coopération Internationale

Partenaire de réalisation : Signature Date



13/12/2012

Alhassane Condé,
Ministre de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation

PNUD :



13/12/2012

Anthony K. Ohemeng BOAMAH,
Représentant Résident

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL (PTA)

Titre du Projet: Projet d'Appui à la Gouvernance Démocratique et au Renforcement des Capacités (PAGDeRC)

Produit 2.1: La transparence dans le fonctionnement de l'administration publique est renforcée par une meilleure connexion de la chaîne de contrôle des dépenses publiques et la formation en audit et passation des marchés	<i>Cibles annuelles: Un profil de la gouvernance élaboré; un site web du MACEF est mis en ligne et publie les marchés publics</i>	Etudier les possibilités pour la Guinée d'intégrer le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).	X	MC/ MP/MEF/ CES/Consultant (voyages d'études au Sénégal et au Burkina Fasso)	TRAC	PNUD	72100 71600	15 000 10 000
<i>Indicateurs: nombre de marchés publiés en ligne; La Guinée est entrée dans le MAEP,</i>		Développement d'un site web pour le MACEF	X	UGP/MACEF	Fonds BAD	BAD	72100	5 000
		Publication des marchés exécutés sur le site web du ministère des audits et du contrôle économique et financier d'un bulletin sur les marchés publics	X	MACEF//MEF	Fonds BAD	BAD	72100	5 000
				TRAC	PNUD	71200	100 000	
Produit 2.2: L'efficacité interne des services publics est améliorée et les mécanismes de coordination renforcés et conformes à l'esprit de la déclaration de Paris	<i>Baseline: Evaluation du DAP Gouvernance entamée en 2009 et non finalisée ; absence d'état des lieux du secteur public;</i>	Appui à la mise en œuvre du Programme de Réforme de l'Etat et de Modernisation de l'Administration (PREMA)	X X X X	HCRE-MAP/PNUD/UGP	Fonds BAD	BAD	71300 72100 72200	50 000 100 000 35 000
<i>Indicateurs: existence du rapport d'évaluation des effet du DAP, nbre d'agents formés, nbre de groupes thématiques constitués et opérationnels, volume de l'aide mobilisée</i>	<i>Cibles annuelles: Les mécanismes de coordination de l'aide sont renforcés; les capacités nationales en matière de coordination de l'aide sont renforcées; Une réunion des bailleurs est organisée en vue du financement des besoins prioritaires du pays</i>	Appui au renforcement des capacités nationales de coordination de l'aide	X X X X	MC/UGP	TRAC	PNUD	71300 72100	50 000 100 000
		Appui à l'organisation d'une réunion des bailleurs pour la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins prioritaires du pays	X	PNUD	TRAC	PNUD	71600 74500	15 000 10 000
				PNUD	Fonds BAD	BAD	72100 71300 71600 74500	150 000 40 000 50 000 60 000 100 000
Produit 2.3: La lutte contre l'impunité est améliorée à travers le renforcement des capacités des organisations publiques et associatives de lutte contre la corruption	<i>Baseline: Faible capacité des acteurs étatiques en</i>	Appui institutionnel aux organisations publiques et associatives engagées dans la lutte contre les infractions économiques et financières	X X	/MACEF/ANLC	TRAC	PNUD	72100 72200	10 000 10 000

Produit 4.1: La communication entre les principaux acteurs de la vie politique est améliorée et les partis politiques, les syndicats, les OSC et les médias jouent leur rôle dans la promotion de la démocratie ;
Baseline: Faible communication entre les acteurs clés de développement;

Indicateurs: nombre d'experts mobilisés; nombre de réunions réalisées par le cadre de dialogue;

Cibles annuelles: Une stratégie nationale de communication est élaborée et adoptée; la loi sur la liberté de la presse est vulgarisée; code de conduite des FDS vulgarisé

Formulation d'une politique nationale de communication pour le développement

Vulgarisation de la Loi 002/2010 sur la liberté de la presse.

Formation des journalistes: i) la gestion technique des studios, Régie de TV et de Radio en guinée, et ii) radiodiffusion et télévision iii)° traitement de l'information

Vulgarisation du code de conduites FDS et Resolutions du Conseil de Sécurité NU 1325/1820/1888/1889/CEDEF

TOTAL PRODUIT 4

Produit 5. La Vision prospective 'Guinée, Vision 2035' est disponible

Indicateur : Document élaboré et approuvé

Baseline : "Guinée, Vision 2010";

Cibles annuelles : La "Vision, 2025" est élaborée sur une base participative/ inclusive

TOTAL PRODUIT 5

COORDINATION ET SUIVI DU PROGRAMME PAYS

TOTAL COORD. ET SUIVI

TOTAL DU COÛT DES ACTIVITES

FONCTIONNEMENT

Salaires Personnel d'appui UTG et CIP	x	x	x	x	PNUD	TRAC	71400	65 000
Perdiens missions (staff UG , PNUD, CIP)	x	x	x	x	NEX/PNUD	TRAC	71600	10 000
Équipementsde sécurité et informatiques	x	x	x	x	PNUD	TRAC	72200	3 000

Formulation d'une politique nationale de communication pour le développement	x	x	UG/PNUD/CNC	TRAC	PNUD	71200 71300 74500	10 000 8 000 12.000
Vulgarisation de la Loi 002/2010 sur la liberté de la presse.	x	x	UG/PNUD/CNC	TRAC	PNUD	72100 71600	10 000 5 000

Formation des journalistes: i) la gestion technique des studios, Régie de TV et de Radio en guinée, et ii) radiodiffusion et télévision iii)° traitement de l'information	x	x	MI / UG	TRAC	PNUD	72100 71600	24 000 5 000
Vulgarisation du code de conduites FDS et Resolutions du Conseil de Sécurité NU 1325/1820/1888/1889/CEDEF	x	x	MASPFE/Parajuriste s \CIP/UG	BCPR	PNUD	72100	PM*
	x	x		TRAC	PNUD	72100	74 000

Poursuite de l'Appui à l'élaboration d'une Vision prospective "Guinée, Vision 2035"	x	x	x	PNUD/UPS	Fonds BAD	BAD	72200 72100 71600 74500	40 000 80 000 50 000 30 000
	x	x	x	TRAC	PNUD	72100 74500	60 000 20 000	

Coordination /communicationet suivi du Programme pays du PNUD	x	x	x	PNUD / Ministère Coopération	TRAC	PNUD	71300 72100 74500	30 000 60 000 10 000
	x	x	x	TRAC	PNUD	72100	100 000	
							1 567 000	

Communication(connexion internet, cartes de recharge etc)	x	x	x	NEX		TRAC	72400	4 000
utilités et entretien bureau	x	x	x	NEX		TRAC	73100	1 000
Réparations et aménagements bureaux	x	x	x	NEX		TRAC	72300	1 000
Fournitures de bureau	x	x	x	NEX		TRAC	72500	3 000
comités de pilotage et de suivi	x	x	x	NEX		TRAC	72700	1 500
Fourniture informatique	x	x	x	NEX		TRAC	72815	1 000
Maintenance véhicules et materiels de bureau	x	x	x	NEX		TRAC	73400	5 000
Carburant fonctionnement	x	x	x	NEX		TRAC	74500	15 000
Assurances	x	x	x	PNUD		TRAC	74500	5 000
Evaluation du Projet et rapport final	x	x	x	PNUD		TRAC	74500	13 000
TOTAL FONCT.							127 500	
Priorité nationale: Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines								
Frais de Fonctionnement Contrepartie nationale								
Stratégie de partenariat:								
Contractuels	x	x	x	x			2610	2 400
Achat documentation	x	x	x	x			3112	1 000
Fournitures et petit matériel	x	x	x	x			3121	2 400
Loyers	x	x	x	x			3311	1 200
Frais de stage et de formation	x	x	x	x			3322	2 200
Frais postaux	x	x	x	x			3342	100
Eau	x	x	x	x			3410	400
Électricité	x	x	x	x			3420	1 600
Téléphone et autres frais de télécom	x	x	x	x			3430	1 200
Cérémonies et réceptions	x	x	x	x			3611	4 000
Etudes	x	x	x	x			5411	3 500
Total fonctionnement contre partie							20 000	
TOTAL FONCTIONNEMENT PAGDRC AVEC PARTIE NATIONAL							147 500	
TOTAL FONCTIONNEMENT PAGDRC							127 500	
FINANCEMENT PNUD							759 500	
FINANCEMENT FONDS ESPAGNOL							150 000	
FINANCEMENT BAD							785 000	

* le financement de cette activité sera assuré par le BCPR

DIFFERENTES SOURCES DE FINANCEMENT DU PTA 2012 DU PAGDRC

DESIGNATION	MONTANT
FONDS PNUD	749 500
FONDS BAD	795 000
FONDS ESPAGNOL	150 000
TOTAL FINANCEMENT	1 694 500

PLAN DE TRAVAIL 2012 PDLG II PRÉVISIONNEL

PRODUITS ESCOMPTES DU PROGRAMME PAYS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ																																										
		1 ^{er} T	2 ^e T	3 ^e T	4 ^e T		Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant (\$ US)																																							
Priorité nationale :	Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés																																																
Effet UNIDAF : D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats.																																																	
Effet Programme Pays : Le processus de décentralisation est amélioré et consolidé; Les capacités productives et les revenus sont augmentés, notamment pour les populations rurales, les femmes et les jeunes dans les régions pauvres ou sinistres de concentration du SNU.																																																	
Indicateurs Effet PP : % de CRD et CU disposant de PDI- actualisés et mis en œuvre par des populations mieux sensibilisées et des élus et cadres locaux compétents (baseline : moins de 20 % ; cible : au moins 20% de femmes et 30% de jeunes)																																																	
Lignes de service du MYFF : 2.6 Décentralisation, Gouvernance Locale																																																	
• Principaux risques encourus dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement du projet :																																																	
- La résistance de la part des ministères techniques à déléguer des responsabilités et des ressources financières aux collectivités territoriales;																																																	
- La faiblesse économique du milieu et par conséquent des ressources financières mobilisables localement;																																																	
- L'incapacité des services techniques déconcentrés à apporter un appui de proximité aux collectivités territoriales (à cause du manque d'effectifs, d'équipement, parfois d'expérience, et du changement continuels de personnel) ;																																																	
- Une culture de la gestion transparente de la chose publique peu développée ;																																																	
- Les difficultés opérationnelles à mettre en place un système d'information permettant aux citoyens de participer activement aux débats locaux;																																																	
- La non prise des textes d'application du code des collectivités locales pourtant considérée comme une véritable avancée et un puissant outil de mise en œuvre de la décentralisation et de la gouvernance locale.																																																	
Stratégie de partenariat : Le Gouvernement financera les services des agents de l'Administration impliqués dans les activités du projet, en particulier les SGCD et les SPD. Le PNUD apportera une assistance financière, le FENU appuiera les collectivités à hauteur de 85%, les CL apporteront une contribution de 15%. Des ressources complémentaires seront mobilisées auprès des Sociétés minières de la zone du projet et auprès d'autres partenaires financiers. Un partenariat technique et financier pourra être envisagé avec les autres Agences du SNU, notamment dans le cadre des activités prévues en Guinée Forestière dans le cadre du Programme conjoint ainsi qu'avec Plan Guinée. Autres partenaires : Sociétés minières (SAG, SEMAFO)																																																	
PRODUIT 1 : FONCTIONNALITÉ ET MAÎTRISE D'OUVRAGE DES COLLECTIVITÉS LOCALES		40 000																																															
§ Nombre des membres des cadres de concertation (Comités locaux, SPD, SD) contribuant efficacement à l'animation de la démocratie locale		1.3. Appui autonomie fonctionnement nouvelles CL partenaires <ul style="list-style-type: none"> 1.3.1. Mise en place des mécanismes de communication / consultation des cadres de concertation et des élus sur une base régulière 1.3.2. Formation des différents comités locaux, des CPD et des SD 																																															
§ Impact des leçons apprises de la mise en œuvre des PARFIC, des PADEL et des pôles économiques sur la planification du développement local en Guinée.		1.4. Réalisation du SAFIC dans les 43 nouvelles CL partenaires <ul style="list-style-type: none"> 1.4.1. Élaboration des procédures de planification participative au sein des CL basées sur l'identification des besoins prioritaires (coûts de prestation du Consultant international, GUIDE SA et EUPID) 1.4.2. Définition et opérationnalisation de mécanismes de concertation (Validation des PARFIC / PADEL avec la préfecture (CPD) et les autres intervenants (Plan Guinée, PCGF, Sté minière et programmes sectoriel (Impôts, Trésor, etc.) 1.4.3. Diagnostic des collectivités locales 1.4.4. Consultations publiques 1.4.5. Elaboration de programmes de renforcement et de fonctionnement (PARFIC et PADEL) des CL 1.4.6. Restitution des PARFIC et PADEL 																																															
§ Nombre de CL (CRD et CU) ayant élaboré et mis en œuvre leur PARFIC, PADEL ou un pôle économique		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">UNCDF</td><td style="width: 25%;">G1310</td><td style="width: 25%;">UNCDF / PLAN</td><td style="width: 25%;">71200</td><td style="width: 25%;">30 000</td> </tr> <tr> <td>UNCDF</td><td>G1310</td><td>UNCDF</td><td>72100</td><td>PM</td> </tr> </table>								UNCDF	G1310	UNCDF / PLAN	71200	30 000	UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM	UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM	UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM	UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM	UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM	UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM	UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM
UNCDF	G1310	UNCDF / PLAN	71200	30 000																																													
UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM																																													
UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM																																													
UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM																																													
UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM																																													
UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM																																													
UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM																																													
UNCDF	G1310	UNCDF	72100	PM																																													

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2012

PTA GLOBAL 2012 Programme de Prévention des conflits

PRODUIT 2 : Les fondations pour la prévention et la gestion des conflits sont renforcées aux niveaux local et communautaire	2.1.Soutien au renforcement des capacités de leadership des femmes sur la prévention des conflits (politique)			REFAMP/T émission Nationale/ WANEPICA	4160	BCPR	72100	20 000,00	79955
	2.2. Finalisation du projet de déploiement de 110 médiateurs citoyens			Internatio nal Alert	26921	BCPR	72100	18 924,00	59930
	2.3.Mise en place de structures locales de PC/CP dans toutes les préfectures et communes particulièrement sensibles			ACORD/W ANEPE/REF MAP/COC	4160	BCPR	72100	20 000,00	79955
	2.4. Appui aux réseaux de femmes pour le développement d'interventions de prévention et de mitigation des risques de conflits			WIPNET/R EFMAP	0 4160	BCPR	72100	20 000,00	79955
	2.5-Recrutement d'un conseiller spécialisé PDA (P5)			PNUD	30000	PBF	71100	150 000,00	71995
	2.6-Organisation de 34 ateliers préfectoraux pour renforcer les mécanismes locaux de gestion des conflits			International Alert/WANEP/ ACORD/MATD	30000	PBF	72100	150 000,00	71995
	2.7-Publication de bulletins préfectoraux sur les dynamiques locales de gestion des conflits			,	30000	PBF	72100		71995
	2.8- Organisation de 8 ateliers régionaux sur la RN			CRS, SGAR, sages	30000	PBF	72100	150 000	71995
Produit 2.1: La réconciliation est effective entre les guinéens	2.9-Organisation d'1 atelier national de partage d'expérience sur le rôle des faiseurs de paix dans la réconciliation nationale et de partage d'expérience			IA,CES	30000	PBF	72100		
	Produit 2.2: L'unité nationale et la citoyenneté sont consolidées				30000	PBF	72100	150 000	
	Indicateurs: -Nbre de leaders formés organisés, -Nbre de leaders formés			NDI/Comit					71995

SIR

			PNUD	30000	PBF	72100 71200 74500	70 000	
								C Civil
			PNUD	30000	PBF	71200 71600	25 000	
								C Civil
			PNUD	30000	PBF	71200 72100 71600	70 000	
								C Civil
			PNUD	30000	PBF	71200 72100 71600	70 000	
								C Civil
			PNUD	30000	PBF	71200 71600	15 000	
								C Civil
			PNUD	30000	PBF	71200 71600	52 000	
								C Civil
			Gouvernement PNUD	30000	BCPR PBF			80567

Total

BCDR

DDE

Grand Total:

四

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (AWP) 2012
Projet d'Appui aux Cycles Electoraux (PACE)

Priorité nationale : Gouvernance démocratique

Effet UNDAF : D'ici à 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats

Effet Programme pays : Les règles du jeu démocratique sont mieux connues et respectées par tous les acteurs.

Indicateurs Effet PACE :

- Indicateur d'effet 1- Au moins 70% des électeurs en âge de voter sont inscrits sur les listes électorales
- Plus de 50% de participation aux élections législatives

- Indicateur d'effet 3- Nombre de cas de contentieux gérés par la Cour Suprême

Indicateur d'effet 4- Taux de participation aux élections législatives

Lignes de service du MYFF 2004-2007 : 2.6 & 2.7.

Stratégie de partenariat: Cf. p.2 ci haut

PRODUITS ESCOMPTE DU PROGRAMME PAYS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE 1T 2T 3T	RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ			
				Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant
	I.1. Audit du fichier électoral	CENI, PNUD	30079	UE	71100	50 000,00	Consultant
	I.2. Atelier d'élaboration du chronogramme des opérations pour	CENI, MATA P, PNUD	30079	UE	71200, 71100	20 000,00	logistique, consultants
	I.3. Achat des bulletins de vote et du matériel électoral	CENI, MATA P, PNUD	30079,3	UE, Allemagne,	74500	2 000 000,00	Etablissement de la liste des équipements, achats
	I.4. Achat urnes, isoloirs, encre indélébile		30000	Japon	74500	2 000 000,00	Etablissement des quantités à acheter,
	I.5. Mission de dispatching et de replis des équipements électoraux: location véhicules et camions, équipes de	CENI, MATA P, PNUD	30079	UE	74500	250 000,00	location véhicules et camions
	I.6. Déploiement des agents de Sécurisation du processus électoral	CENI, FOSS EPEL, UTG PNUD	30000	PBF	71600	306 621,00	Perdiems
	I.7. Mise à disposition d'une équipe d'appui conseil à la CENI/MATAP		4000	PNUD	71100	500 000,00	Contrat d'experts, logistique
	I.8. Mise à disposition d'une équipe de VNU internationaux pour coordonner la logistique sur le terrain	PNUD, CENI, MATAP	30000	Nigeria	71100	500 000,00	VNU

I. Les conditions matérielles sont réunies pour l'organisation des élections législatives

Indicateurs: - le chronogramme des opérations est disponible - les équipements nécessaires sont livrés et déployés - le personnel électoral est formé - la population est sensibilisée sur la révision des listes et le vote

I.9. Distribution des cartes d'électeurs		CENI/MATD/ UTG	30000	USAID	74500	246 719,00	location 33 véhicules, carburant,
I.10. Plaidoyer pour le respect des engagements politiques en vue des élections législatives	UNOWA, CEDEAO	30000	PBF	71600	40 000,00	billet d'avion, perdiem, location salle	
Sous total I					5 913 340,00		
II. Le développement des capacités des acteurs institutionnels et des organisations de la Société Civile travaillant dans le domaine électoral est assuré							
II.1. Formations BRIDGE des opérateurs électoraux et autres intervenants (OSC, média, Partis	CENI, PNUD	30000	Nigeria	71600, 712	150 000,00	billet d'avion, 2 consultants internationaux, 1	
II.3. Formation des agents de distribution des cartes d'électeurs	CENI, MATD	30000	USAID	71100, 721	180 000,00	logistique, outils pédagogique,	
II.4. Campagne de sensibilisation sur le retrait des cartes électorales	CENI, MATA P, UERTELGUI .Min.	30000	USAID	72100	50 000,00	MOU	
II.5. Formation des agents de la FOSSEPEL	PNUD, HCD H, FOSSEPE L	30000	PBF	74600, 716	60 000,00	Reproduction outils pédagogiques, location 4 véhicules, perdons	
Sous total II					440 000,00		
GRANT TOTAL	0					6 389 340,00	
UE		470 000,00					
USAID		564 687,00					
Nigéria		650 000,00					
Japon		2 000 000,00					
Allemagne		2 000 000,00					
PBF		406 621,00					
PNUD		500 000,00					
GRAND TOTAL		6 591 308,00					
Disponible		2 121 308,00					
A mobiliser		4 470 000,00					

28